Libertés fondamentales

Infos pratiques

> ECTS: 3.0

Nombre d'heures : 24.0Niveau d'étude : BAC +2

> Période de l'année : Enseignement quatrième semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Cours magistral

> Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Campus : Campus de Nanterre

> Composante: Sciences sociales et administration

Présentation

rapide panorama historique des droits de l'homme et libertés fondamentales ; sources juridiques et juges ; études de quelques LF : droit à la vie et à l'intégrité, liberté d'opinion et d'expression, liberté religieuse, égalité, sûreté et sécurité...

Objectifs

expliquer l'importance essentielle de ces libertés fondamentales à une époque où elles sont l'objet d'attaques en règle et de vives critiques.

Évaluation

Session 1 : Etudiants en formule standard : épreuve écrite sur table en deux heures (100%)

Etudiants en formule dérogatoire : épreuve écrite sur table en deux heures (100%)

Session 2 : épreuve écrite sur table en deux heures (100%).

Pré-requis nécessaires

bonne connaissance du français et, si possible, quelques connaissances historiques de base

Compétences visées

esprit de synthèse. Il s'agira de traiter, de manière structurée et argumentée, trois questions en deux heures.

Bibliographie

- C. Denizeau, Droit des libertés fondamentales, Vuibert, 2019-2020
- S. Hennette-Vauchez et D. Roman, Droits de l'homme et libertés fondamentales, Dalloz, Hypercours, 2017
- R.Letteron, Libertés publiques, 7e Édition, Août 2021, Broché ou Ebook Kindle
- F. Rouvillois, Libertés fondamentales, Flammarion, 2019

Ressources pédagogiques

document distribué lors du premier cours.

Contact(s)

> Valerie Nicolas

Responsable pédagogique vnicolas@parisnanterre.fr